

2022-2044

2024-01-18

MAGNATROL 442-A

SOLUTION MICROBIOCIDE

CONTENU NET:

NO: D'ENREGISTREMENT: 21869

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

À USAGE INDUSTRIEL - COMMERCIAL

ATTENTION



POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

DESCRIPTION: Le Magnatrol 442-A est un composé liquide utilisé pour le contrôle du dépôt bactérien dans les systèmes d'eau de recirculation des tours de refroidissement industrielles.

PRINCIPE ACTIF :

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3 DIOL 15 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.



MAGNUS CHEMICALS LIMITED

1271 Ampere

Boucherville QC J4B 5Z5

Tel : 450-655-1344

2022-2044

2024-01-18

MODE D'EMPLOI :

Pour les tours fortement contaminées ("traitement choc"), il est recommandé de maintenir une concentration de 100 ppm ingrédient actif soit 1 partie Magnatrol 442-A par 1000 parties d'eau. Pour l'entretien normal, une concentration de 10 à 25 ppm d'ingrédient actif est recommandée, soit 100 à 250 ml de biocide pour 1000 L d'eau.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près de matières oxydantes, d'eau potable ou des aliments destinés à la consommation humaine.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les solutions de ce produit peuvent provoquer des irritations aux yeux et à la peau.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – Manipulation : Ce produit peut provoquer des irritations aux yeux et à la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistants aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations.

Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH.

Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Pour ajouter le liquide au système de refroidissement, utiliser une pompe doseuse.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.